



Formulaire inscription « Argent de Poche »

NOM : **Prénom :**

M F

Date de naissance :/...../.....

Adresse :

Téléphone du jeune :

Téléphone des responsables légaux :

Adresse mail d'un responsable légal :

Quelle(s) semaine(s) es-tu disponible ?

1^{ère} semaine (*Semaine du 15 avril*)

2^e semaine (*Semaine du 22 avril*)

Combien de jours es-tu disponible ? (Plusieurs réponses possibles)

2 demi-journées

3 demi-journées

5 demi-journées

Si possible, nous t'affecterons à ton service de prédilection. Classe les missions ci-dessous (par ordre de préférence de 1 à 4) :

..... Administratifs (5 demi-journées)

..... Entretien écoles (2 demi-journées)

..... Propreté publique (5 demi-journées)

..... Espaces verts (3 demi-journées)

Dates à retenir :

- Jeudi 29 février à 13h30 – 17h à la médiathèque : aide pour rédiger ta candidature
- Mercredi 20 et 27 mars : entretiens

Pièces à joindre :

- ✓ CV et lettre de motivation
- ✓ Photocopie d'une pièce d'identité
- ✓ Justificatif de domicile
- ✓ Photocopie de l'attestation d'assuré social (carte vitale)
- ✓ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ✓ Règlement signé
- ✓ Autorisation parentale signée
- ✓ Le RIB du jeune (si titulaire d'un compte bancaire) ou de son responsable légal

Les dossiers sont à retourner complets avant le **08 mars 2024** à minuit à :

jeunesse@ville-amberieu.fr ou Service Jeunesse – Mairie Ambérieu-en-Bugey

Renseignements : 06.31-98-38-95 jeunesse@ville-amberieu.fr

Pour exercer vos droits concernant le traitement de vos données personnelles : Vous pouvez contacter par mail, en justifiant de votre identité, le délégué à la protection des données : dpo@ville-amberieu.fr. Ces données seront exploitées par le service Jeunesse et communication de la ville d'Ambérieu en Bugey.

**Autorisation parentale à faire remplir impérativement
par le(s) responsable(s) légal(aux)**

AUTORISATION PARENTALE

Madame, Monsieur.....

En qualité de responsable(s) légal(aux), après avoir pris connaissance des points suivants ainsi que du contrat auquel mon enfant s'engage :

La Ville d'Ambérieu-en-Bugey ne sera en aucun cas réputée employeur des jeunes participants à l'opération « Argent de poche ». En aucun cas l'indemnité versée pour la participation à l'activité « Argent de poche » ne pourra être équivalent de salaire.

Les jeunes entrant dans le dispositif devront bénéficier d'une couverture sociale en leur nom ou sous couvert du (des) responsable(s) légal(aux). Une attestation apportant la preuve de la présente couverture sociale sera demandée lors de l'inscription du jeune dans l'opération. Si le jeune est amené à se blesser lui-même, soit au cours de l'activité, soit au cours du trajet, les frais inhérents aux dommages corporels seront pris en compte par son propre régime de couverture sociale.

La ville d'Ambérieu-en-Bugey s'engage à souscrire auprès d'une compagnie notoirement solvable un contrat d'assurance « responsabilité civile » liés à cette activité couvrant l'ensemble des dommages pouvant être occasionnés et les accidents pouvant survenir à un tiers dans la cadre du déroulement des missions. Tous les participants sont tiers, les uns par rapport aux autres.

Autorise mon enfant :

Nom et prénom :.....

A participer à l'opération « Argent de poche ».

Seuls les jeunes domiciliés sur la commune (au moins 1 des 2 responsables légaux) peuvent participer au dispositif.

Dans me cadre des missions « Argent de poche », des photos ou des reportages peuvent être réalisés avec vos enfants, ces supports sont susceptibles d'être utilisés pour faire connaître les missions effectuées sur la commune et non à des fins commerciales.

J'accepte

Je refuse

J'autorise le référent à transporter mon enfant, si besoin, à l'Hôpital Privé d'Ambérieu

J'autorise le même agent communal, le cas échéant, à prendre toutes mesures rendues nécessaires par l'état de l'enfant lors de cette mission ponctuelle.

Fait à Ambérieu-en-Bugey, le/...../.....

Signature du responsable légal précédé de la mention « Lu et approuvé »